

GUIDE DES PRIX, CONCOURS ET APPELS À PROJETS 2012

Trouver des financements demeure une entreprise complexe pour beaucoup d'associations. Fragilité financière, amenuisement des aides publiques, incertitudes concernant la reconduction de subventions, etc. sont autant de raisons qui doivent engager les associations à diversifier leurs sources de financement et à rompre avec l'idée qu'elles ne peuvent avoir de fonds de roulement ou que les subventions publiques sont leur unique ressource.

En effet, en France, les financements publics restent la principale source de financement associatif (60 % du financement des associations employeurs); une spécificité notamment due à notre histoire sociale et à la place et au rôle de l'État dans notre pays.

Mais aux côtés des subventions publiques, bien d'autres pistes existent parmi lesquelles le mécénat, les fondations et les appels à candidatures publics ponctuels.

Il existe actuellement près de 1500 fondations en France. Chaque année, elles lancent ou renouvellent des appels à projets, prix et concours dans de nombreux domaines. Dans le même temps, l'Union européenne et l'État lancent des appels à projets, prix et concours dans des domaines liés aux politiques prioritaires. Moins nombreux que ceux des fondations, ils n'en restent pas moins une des nombreuses pistes de financement à explorer.

Ce guide propose un listing d'appels à projets, concours et prix 2012 dans les domaines de la citoyenneté (handicap, développement durable, intégration, solidarité, lutte contre les discriminations), avec un focus particulier à l'occasion de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle. Il n'est ni exclusif, ni exhaustif. Il est complémentaire aux autres pistes et documents accompagnant le financement associatif.

IMPORTANT: *Beaucoup d'appels à candidatures qui figurent dans ce guide sont réédités d'une année sur l'autre : si la date de candidature indiquée est passée, il est conseillé de se renseigner auprès du financeur sur la possibilité de postuler plus tard ou dans le cadre d'un autre dispositif.*

Parallèlement, des appels à projets nouvellement publiés sont consultables sur le site internet de la Maison des associations d'Amiens Métropole.

SOMMAIRE

APPELS À CANDIDATURES NATIONAUX	p. 3
I. Enfance / jeunesse	p. 3
II. Environnement	p. 8
III. Femmes	p. 9
IV. Handicap	p. 11
V. Insertion sociale et professionnelle	p. 13
VI. Santé	p. 16
VII. Multi-domaines	p. 17
APPELS À CANDIDATURES ÉTAT – COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	p. 23
APPELS À CANDIDATURES EUROPÉENS	p. 26
ANNÉE EUROPÉENNE DU VIEILLISSEMENT ACTIF ET DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE	p. 28
GLOSSAIRE DU FINANCEMENT ASSOCIATIF	p. 31
LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLÉ	p. 32

APPELS à CANDIDATURES NATIONAUX

Le rôle civique que les entreprises doivent désormais honorer rend nécessaire et légitime qu'elles s'intéressent à l'environnement naturel, humain et social. C'est pourquoi ces dernières s'engagent à soutenir des actions associatives.

Dans le cadre du mécénat, les consignes sont fonction de la politique générale de l'entreprise. Il s'agit donc, pour l'association en quête de financements, de prospecter en ayant déterminé quelles sont les entreprises qui peuvent trouver un intérêt à leur projet parce qu'il est lié, par exemple, à leur domaine d'activité.

S'agissant des fondations, la politique en matière de financement associatif peut être articulée autour d'une zone géographique ou d'un thème d'intervention. Il vous faudra repérer celles susceptibles de financer votre projet. La première porte d'entrée est la Fondation de France¹, qui publie la liste des projets qu'elle soutient et propose un lien vers le Centre Français des Fondations² qui lui est associé. Le Portail des fondations et du mécénat³ vous permettra de sélectionner les fondations par ordre alphabétique ou par thème. Vous pouvez aussi trouver des informations sur le mécénat et les fondations d'entreprises sur le site www.admical.org. Enfin, la plupart des appels à projets sont référencés sur le site www.mecenova.org.

I. ENFANCE / JEUNESSE

CRÉDIT MUTUEL

"Concours Jeunes qui osent"

Ce concours est ouvert à toute personne, physique ou morale, cliente ou non des caisses de Crédit Mutuel, âgée de 16 à 25 ans ayant un projet dans un des domaines suivants : sport, musique, voyage, culture, multimédia, humanitaire, écologie, environnement.

Date limite de candidature: 16 mars 2012 (réédition annuelle)

Informations: www.creditmutuel.fr

FONDATION AUCHAN POUR LA JEUNESSE

Chaque année, la Fondation Auchan soutient des projets s'inscrivant dans l'un de ses domaines d'intervention : l'animation dans les quartiers (en privilégiant l'aide aux devoirs), la création d'activité et d'emploi, l'éducation, la prévention des risques et la santé des jeunes (notamment l'équilibre alimentaire et l'activité physique). Les actions pertinentes, originales, impliquant des jeunes et se déroulant dans les quartiers d'implantation des magasins sont privilégiées.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.fondation-auchan.fr

¹ www.fondationdefrance.org

² www.centre-francais-fondations.org

³ www.fondations.org

FONDATION AUCHAN POUR LA JEUNESSE

“Prix spécial associations étudiantes”

La Fondation Auchan lance annuellement le “Prix spécial associations étudiantes” qui récompense des actions de solidarité innovantes initiées par des étudiants et menées auprès de jeunes en difficulté ou issus de quartiers sensibles. Les projets présentés doivent s’inscrire dans un domaine d’intervention de la Fondation Auchan.

Date limite de candidature : 26 janvier 2012 (réédition annuelle)

Informations : www.fondation-auchan.fr

FONDATION D’ENTREPRISE BEL

La vocation de la fondation d’entreprise Bel est de soutenir, en France et à l’international, des initiatives en faveur de l’enfance (de 0 à 16 ans) et de son bien-être par la promotion de modes d’alimentation équilibrés et par la préservation de l’environnement, dès lors qu’elle conditionne une alimentation saine. Le soutien concerne la réalisation concrète d’une initiative, et non le financement de la structure ou de ses activités courantes. Les projets doivent s’inscrire dans la durée et avoir une vocation pérenne.

Date limite de dépôt des candidatures : 20 février pour 2012 (réédition annuelle)

Informations : www.fondation-bel.org

FONDATION DE FRANCE

“Aidons tous les collégiens à réussir”

Cet appel à projets en partenariat avec le Ministère de l’Éducation Nationale concerne les actions pédagogiques de lutte contre le décrochage scolaire s’adressant à des jeunes issus de milieux sociaux défavorisés ou de territoires dépourvus d’offre culturelle. Il s’agit de proposer un parcours d’ouverture culturelle d’au moins deux ans. L’appel à projets s’adresse aux collèges situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville et en zones rurales, et aux associations en partenariat avec eux.

Date limite de candidature : 13 avril 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Encourager les enfants de 6 à 16 ans à s’ouvrir aux arts et à la culture”

Cet appel à projets concerne les actions pédagogiques s’adressant à des jeunes précisément identifiés, et prioritairement issus de milieux sociaux défavorisés ou de territoires dépourvus d’offre culturelle. Il s’agit de proposer un parcours d’ouverture culturelle d’au moins deux ans, dont les critères sont nombreux et précis : il est conseillé de lire rigoureusement l’appel à projets téléchargeable sur le site de la Fondation de France.

Dates limites de candidature : 9 mars et 7 septembre 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE **"Réduire le risque suicidaire"**

Après les accidents sur la voie publique, le suicide reste la deuxième cause de mortalité des jeunes de 15 à 25 ans. L'objectif de cet appel à projets est d'améliorer la prise en charge, la continuité des soins et l'accompagnement de proximité des publics jeunes, d'améliorer la capacité des professionnels à "prendre soin" d'eux. Les jeunes des zones rurales ou des quartiers éloignés des services de soin sont prioritairement visés.

Les professionnels des structures de soin, publiques ou privées participant au service public, qui interviennent ou veulent intervenir "hors leurs murs" auprès des jeunes peuvent candidater.

Date limite de candidature : 20 avril 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE **"Soigner les conduites anorexiques et boulimiques"**

Les troubles alimentaires, en particulier l'anorexie mentale et la boulimie, touchent de nombreux jeunes. La Fondation de France soutient les projets dont l'objet est d'améliorer l'accès aux soins, la prise en charge des jeunes malades et de leurs familles. Cet appel à projets concerne notamment des actions associatives renforçant la coordination et la continuité des soins, l'accompagnement des familles et leur implication dans le parcours thérapeutique de leur adolescent.

Dates limites de candidature : 30 mars et 7 septembre 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE **"Soigner, soulager, accompagner les nouveau-nés, les enfants et les adolescents gravement malades ou en fin de vie"**

La Fondation de France souhaite encourager des initiatives qui restent encore insuffisamment développées dans les pratiques quotidiennes des équipes concernées par la prise en charge de la douleur des nouveau-nés ou des enfants, ou confrontées à la souffrance, à la maladie grave ou à la mort d'enfants de tous âges. Cet appel à projets ouvert aux équipes médicales s'adresse aussi aux associations de parents, d'aide à domicile et de bénévoles, accompagnant l'enfant et les familles.

Dates limites de candidature : 30 mars et 7 septembre 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION FRANCE TÉLÉVISIONS

La Fondation France Télévisions soutient des projets visant à favoriser l'accès à la culture, aux arts et à l'audiovisuel pour les jeunes en difficulté. Les projets proposés doivent être en lien avec les métiers et l'univers du groupe, être innovants et proches des sites du groupe France Télévisions. Ils doivent également présenter la volonté de développer l'autonomie des bénéficiaires. Le soutien peut prendre la forme d'une labellisation, d'une aide financière ou humaine.

Date limite de candidature : Toute l'année

Informations : www.fondationfrancetelevisions.fr

FONDATION GUY DEMARLE **"Enfance & Bien-Manger"**

L'appel à projets de la Fondation Guy Demarle est ouvert aux associations qui permettent aux enfants de trouver ou de retrouver le plaisir et l'équilibre alimentaire, par le biais d'actions éducatives de proximité de prévention, d'éveil, d'éducation et de socialisation. Cet appel à projets est renouvelé tous les ans, comme son concours des P'tits Cuistots : les nouvelles échéances sont chaque année communiquées sur le site internet de la Fondation.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.guy-demarle.fr

FONDATION HSBC pour l'éducation

La Fondation HSBC pour l'éducation encourage les initiatives d'associations ou d'institutions qui facilitent l'accès à l'éducation de jeunes en milieux défavorisés, par la culture. Chaque année, un comité exécutif détermine un nouveau thème sur lequel portera l'appel à projets et fixe un nouveau calendrier.

Date de limite de candidature: non communiquée pour 2012 à la publication du présent guide.

Informations: www.hsbc.fr

FONDATION NICOMINVEST

"Fondation de la première chance"

La Fondation soutient des associations de proximité pour permettre aux jeunes malades ou issus de quartiers défavorisés un premier accès aux technologies de l'information.

À travers les "bourses de la première chance", elle aide notamment des structures encadrant des enfants ou adolescents de milieux défavorisés, en situation d'urgence, faisant preuve de motivation.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.nicominvest.com

FONDATION OCIRP

La Fondation d'entreprise de l'Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance (OCIRP) s'est engagée en 2009 en faveur des enfants et jeunes orphelins. Pour les aider à être pleinement dans la vie et à construire leur avenir, elle soutient des projets variés selon trois axes: actions permettant d'aider directement l'enfant et sa famille, actions de sensibilisation ou de formation vouées à promouvoir la recherche en sciences sociales ou humaines sur ce sujet.

Date limite de candidature: toute l'année (réunion du jury les 30 mars et 5 septembre 2012)

Informations: www.fondation-ocirp.fr

FONDATION SNCF

"Entre les lignes"

Dans le cadre de son programme "Prévenir l'illettrisme", la Fondation SNCF lance chaque année l'appel à projets "Entre les lignes" pour soutenir les associations agissant auprès de :

- la petite enfance (2 à 6 ans) : les projets doivent familiariser ludiquement les enfants avec la langue écrite et le vocabulaire en associant activement la famille,
- l'adolescence (10 à 15 ans) : les projets visent à consolider les savoirs de base en stimulant les capacités de communication et d'expression personnelle.

Date limite de candidature : calendrier de la 5e édition non communiqué à la publication du présent guide (4e édition close depuis le 6 janvier).

Informations : www.fondation-sncf.org

FONDATION SNCF

"Coups de Cœur Solidaires"

La Fondation SNCF soutient les salariés ou retraités SNCF bénévoles dans une association agissant en faveur des jeunes. En répondant avec leur association à l'appel à projets "Coups de Cœurs Solidaires", ces bénévoles lui permettront peut-être d'obtenir jusqu'à 3 000 euros d'aide de la Fondation.

Date limite de candidature : 10 avril 2012

Informations : www.fondation-sncf.org

FONDATION SOLUCOM

Agir en faveur de l'enfance défavorisée

Créée en 2009 pour une durée de 5 ans, la Fondation Solucom a vocation à soutenir des actions en faveur de l'enfance défavorisée, notamment dans des situations de dénuement ou de pauvreté extrême, en France ou à l'étranger.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation-solucum.fr

FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION

Le Fonds MAIF pour l'Éducation propose chaque année un appel à projets dont l'objectif est d'encourager et de faire émerger des initiatives qui favorisent l'accès à l'éducation pour tous. Innovantes, riches de sens, envisageables à l'échelle nationale, les actions présentées doivent aussi concourir à l'atteinte d'un objectif social, de solidarité ou de citoyenneté.

Date limite de candidature : 31 mars 2012

Informations : www.fondsmaifpourleducation.fr

II. ENVIRONNEMENT

FONDATION NICOLAS HULOT

Au travers de ses "coups de cœur", "coups de pouce" ou par la remise de "bourses", la Fondation Nicolas Hulot soutient des actions d'éducation à l'environnement et à la solidarité. Ces actions, en France métropolitaine ou dans les pays du Sud, doivent mobiliser et toucher un maximum d'acteurs, tout en tenant compte des réalités économiques et sociales.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation-nicolas-hulot.org

FONDATION NATURE ET DÉCOUVERTES

La Fondation Nature et Découvertes soutient des projets de protection de la nature (préservation d'une espèce, de la biodiversité, aménagement d'un site naturel), d'éducation à la nature (projet pédagogique demandant une participation active des enfants) et de sensibilisation des publics (campagnes de sensibilisations à la biodiversité destinées au grand public).

Date limite de candidature : 15 mai 2012

Informations : www.fondation-naturesetdecouvertes.com

FONDATION DE FRANCE

"Gérons ensemble notre environnement"

Ouvert aux organismes sans but lucratif à vocation sociale, il concerne les initiatives visant à prévenir les risques ou les conflits environnementaux, à aider le dialogue entre les groupes locaux et à encourager la gestion concertée des espaces sensibles.

Date limite de candidature : 13 avril 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION GEORGES TRUFFAUT

La Fondation Georges TRUFFAUT soutient et accompagne les actions d'intérêt général autour des rapports entre l'homme et le végétal et favorisant la biodiversité dans les lieux de vie. Elle soutient plus particulièrement les projets de réinsertion par le jardinage, à vocation pédagogique (considérant le jardin comme un lieu d'échange culturel, de partage intergénérationnel, d'éducation) et à vocation thérapeutique (considérant les végétaux et le jardinage comme vecteurs de mieux-être).

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation-georges-truffaut.org

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

La Fondation Veolia Environnement apporte son appui aux projets de sensibilisation à la préservation des ressources et à la protection de la biodiversité. Ce soutien n'est possible que si le projet est parrainé par un collaborateur de Veolia Environnement : les projets soutenus bénéficient à la fois d'un mécénat financier et d'un mécénat de compétence.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation.veolia.com

FONDATION YVES ROCHER

Prix "Terres de Femmes"

À travers le Prix "Terres de Femmes", la Fondation Yves Rocher récompense des femmes qui œuvrent quotidiennement dans une structure à but non lucratif, en faveur de l'environnement. Concrètes et engagées, les actions soutenues doivent contribuer à la sauvegarde de la nature et à l'amélioration de l'environnement.

Date limite de candidature : non communiquée pour 2012/2013 à la date de publication du présent guide.

Informations : www.yves-rocher-fondation.org

PRIX SUEZ ENVIRONNEMENT

Initié par l'Institut de France, le Prix Suez environnement récompense des projets et des innovations qui contribuent à développer les services de l'eau, de l'assainissement et la gestion des déchets dans les pays en développement. Les instances de sélection du concours étudieront en priorité les projets visant leur appropriation par les bénéficiaires et les parties prenantes locales, permettant l'intégration ou la participation des populations précaires, applicables en milieu urbain ou péri-urbain.

Date limite de candidature : 15 mars 2012

Informations : www.institut-de-france.fr

III. FEMMES

FONDATION DE FRANCE

"Allez les filles"

La Fondation de France lance chaque année un appel à projets encourageant la pratique régulière d'une activité sportive chez les jeunes filles des territoires sensibles ou isolés. "Allez les filles !" concerne les actions destinées aux jeunes filles de 12 à 25 ans dans les territoires ruraux.

Date limite de candidature : 28 mars 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

"Genre et VIH"

La Fondation de France soutient les projets associatifs ou d'équipes médico-sociales poursuivant un des objectifs suivants :

- responsabiliser les hommes dans la lutte contre le sida et le recours au dépistage et aux soins ;
- prendre en compte les problèmes sanitaires des femmes et des hommes vivant avec le VIH ;
- répondre aux violences faites aux femmes par des actions de prévention et de soins, y compris envers les auteurs de violences ;
- intégrer la question du VIH dans les services de santé et le planning familial ;
- prendre en compte la pression sociale à la maternité dans les stratégies de réduction des risques ;
- renforcer les capacités des femmes et la connaissance de leurs droits ;
- renforcer les capacités des porteurs de projets sur la question du genre (formation, évaluation, capitalisation de bonnes pratiques...).

Date limite de candidature: 30 mars 2012

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION ELLE

L'objet de la fondation est d'accompagner l'évolution, l'émancipation et la place des femmes dans la société. Elle accompagne les initiatives vouées à promouvoir l'émancipation des femmes, par l'éducation, la formation et l'information.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.ellefondation.net

FONDATION ORANGE

La Fondation Orange soutient des actions favorisant l'accès à l'éducation des filles dans les pays en développement. Les conditions suivantes doivent être réunies : qualité et pertinence du projet, accord des directions du Groupe France Télécom Orange pour le développement d'une action de mécénat dans le pays concerné, possibilité de suivi du projet par la filiale du Groupe présente dans le pays.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: <http://fondationorange.com>

FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI

La Fondation RAJA-Danièle Marcovici soutient toute action favorisant l'insertion sociale, économique et professionnelle des femmes par l'éducation, la formation ou la participation à des projets professionnels.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.fondation-raja-marcovici.com

IV. HANDICAP

FONDATION DE FRANCE

“Vie sociale et citoyenne des personnes handicapées”

La Fondation de France reconduit cet appel à projets chaque année afin de soutenir des initiatives qui contribuent à changer le regard de la société envers les personnes handicapées et qui favorisent l'égalité des droits et des chances. La sélection se fait suivant deux axes travail: “accès de tous à tout” et “vie affective, sexuelle et parentalité”.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION GEODIS

Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Geodis encourage l'entrepreneuriat et l'initiative des personnes handicapées afin de développer leur autonomie et leur ambition, souvent freinées par leur situation. Les porteurs de projets au sein d'organismes sans but lucratif et dirigeants ou créateurs d'entreprises en situation de handicap sont habilités à candidater.

Date limite de candidature: 31 mars 2012

Informations: www.fondationgeodis.org

FONDATION ORANGE

“Autisme: aide aux familles et aux aidants”

Cet appel à projets concerne les actions permettant aux familles d'échanger et de rompre leur isolement. Les projets doivent être menés avec des professionnels de l'autisme, toucher un large public (familles dont les enfants n'ont pas de solutions d'accueil, familles hors du milieu associatif), être collectifs et duplicables.

Date limite de candidature: avril 2012

Informations: <http://fondationorange.com>

FONDATION OTIS

La Fondation Otis s'engage en faveur de l'insertion des personnes handicapées en sélectionnant les demandes de soutien de projets ayant préalablement fait l'objet d'une étude et d'une visite de l'association. Tout projet favorisant l'insertion des handicapés, notamment au service des enfants polyhandicapés, est susceptible d'être étudié.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.otis.com

FONDATION PREVIADES

En 2012, la Fondation Previades a choisi d'aider les associations à travers deux appels à projets :

- "Accompagner les personnes handicapées dans leur rôle de parents" concerne les actions qui améliorent l'accessibilité des dispositifs de droit commun aux parents en situation de handicap et facilitent l'information ou optimisent l'indépendance des parents en situation de handicap.
- "Favoriser l'accès aux loisirs et/ou à la culture pour les personnes en situation de handicap" concerne les actions qui facilitent l'accès aux loisirs (autres que sportifs) et à la culture des personnes dépendantes et leur permettent la participation aux activités artistiques et de loisirs en tant que vecteur d'intégration sociale.

Date limite de candidature : 31 juillet 2012

Informations : www.fondation.previades.fr

MUTUELLE DU TRÉSOR

"Prix de la solidarité"

Ce prix est destiné à distinguer des projets innovants dans le domaine de l'accompagnement social des personnes en situation de handicap ou dépendantes. Il s'agit d'encourager des initiatives présentées par des personnes physiques ou morales qui proposent une prise en charge pertinente et originale d'un problème médico-social. Les actions doivent aider à rompre l'isolement des personnes en situation de dépendance ou de handicap, que peuvent créer la maladie, l'âge, le handicap...

Date limite de candidature : 31 mai 2012

Informations : www.mutuelledutresor.fr

PRIX D&O

"Accompagnement et Handicap"

Initié en 2008 par les institutions de retraite complémentaire CARCEPT, CRIS et CRC, ce prix valorise des initiatives associatives qui contribuent au mieux-être des personnes en situation de handicap et favorisent le lien social ou les relations intergénérationnelles. Ils peuvent être réalisés ou en cours de réalisation, et concerner des champs d'intervention multiples : accueil, hébergement, aide à la vie quotidienne, culture, loisirs, sport, emploi, scolarité, information, sensibilisation, soins...

Date limite de candidature : 30 mars 2012

Informations : www.groupe-do.fr

V. INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT (APELS)

"Fais nous rêver"

Depuis 14 ans l'association loi 1901 APELS accompagne les bonnes pratiques éducatives et sociales s'appuyant sur le sport. Le dispositif "Fais nous rêver" s'adresse aux associations travaillant dans le domaine de l'insertion par le sport avec les critères suivants de sélection : la pratique sportive et physique doit faire partie intégrante de l'action présentée ; les actions doivent être reconduites ou en cours de réalisation et s'inscrire dans le moyen/long terme.

Date limite de candidature : 17 février 2012 (réédition annuelle)

Informations : www.apels.org

ASSOCIATION VACANCES OUVERTES

"APEX - Appel à projets Expérimental"

Soutenue par l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), Vacances ouvertes propose des appels à projets destinés aux professionnels et bénévoles souhaitant développer un projet de vacances. L'APEX s'adresse aux structures d'insertion par l'économie ou l'action sociale qui veulent monter ce projet avec et pour leurs bénéficiaires.

Date limite de candidature : toute l'année.

Informations : www.vacances-ouvertes.asso.fr

FONDATION AGIR SA VIE

La Fondation Agir sa vie s'est fixée pour mission de soutenir des projets innovants qui aident des personnes en situation d'exclusion, de grande difficulté matérielle ou de détresse morale, à devenir ou redevenir acteurs de leur propre vie.

Dates limites de candidature : 31 mars et 30 septembre 2012

Informations : www.fasv.org

FONDATION DEXIA FRANCE

La Fondation Dexia lance chaque année un appel à projets auprès des jeunes en recherche d'emploi suivis par les Missions locales, afin qu'ils participent activement à la vie communale en proposant des actions dans les domaines de la solidarité, de la citoyenneté, de l'éco-citoyenneté, de la culture et du patrimoine.

Date limite de candidature : non communiquée pour 2012 à la date de publication du présent guide.

Informations : www.fondationdexiacreditlocal.org

FONDATION FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

La Fondation Financière de l'ÉCHIQUIER a vocation à soutenir les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle soutient le développement de projets d'insertion par le travail, l'éducation et la formation.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation-echiquier.fr

FONDATION CAISSES D'ÉPARGNE POUR LA SOLIDARITÉ

La Fondation a pour objet de participer à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés, en risque d'exclusion ou en situation de dépendance. Ses domaines d'intervention sont les suivants : apprentissage des savoirs de base, formation, recherche ou création d'emploi, mobilité, autonomies des personnes âgées, malades ou handicapées. En Picardie, elle mène ses missions avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui poursuivent la même ambition à travers le dispositif "Apprendre, travailler et vivre en Picardie".

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fces.fr

FONDATION DE FRANCE

"Habitat, développement social et territoires"

Cet appel à projets concerne les initiatives favorisant l'accès ou le maintien des ménages défavorisés dans un logement autonome, stable et durable. Les actions retenues doivent privilégier la diversité de l'habitat et des populations et encourager les solidarités de proximité et le vivre ensemble.

Dates limites de candidature : 20 mars et 17 septembre 2012

"Initiatives solidaires, territoires et emplois"

Cet appel à projets concerne les initiatives :

- favorisant l'émergence d'activités et services visant à diminuer les inégalités sociales et territoriales et à renforcer le lien social,
- favorisant la consolidation des emplois et la capitalisation des expériences menées.

Dates limites de candidature : 2 avril et 7 septembre 2012

"Médiation vers et dans l'emploi"

Lancé en 2008, cet appel à projets est lancé pour la dernière fois en 2012. Il s'agit de suivre durant trois ans des porteurs de projets qui expérimenteront de nouvelles approches pour améliorer la qualité de l'emploi, par la sécurisation et l'amélioration des conditions de travail d'une part, et par l'organisation structurée de l'offre d'emplois et de viviers de compétences à l'échelle territoriale d'autre part.

Date limite de candidature : 11 mai 2012

"Réveillons de la solidarité"

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Fondation de France lance chaque année un appel à projets pour les actions festives qui ont lieu entre des populations qui ne se côtoient pas forcément et qui contribuent à mieux vivre ensemble dans un quartier, un village... Les actions doivent s'adresser aux personnes connaissant de grandes difficultés sociales et économiques, très isolées ou exclues des réunions festives. Participation active des personnes en difficulté, des acteurs locaux, diversité des rencontres le jour de la fête et pérennité de la démarche font partie des critères de sélection.

Dates limites de candidature : automne 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION FRANCE TÉLÉVISIONS

“Bourses des quartiers”

Afin d'encourager et de récompenser les créateurs de mini-films de fiction, la Fondation France Télévisions récompense, par l'attribution de bourses, des projets de courts-métrages de fictions réalisés par, ou avec des habitants de quartiers sensibles d'Ile-de-France dans une démarche artistique, collective et citoyenne.

Date limite de candidature : appel à projets prévu en mars 2012

Informations : www.francetelevisions.fr

FONDATION GROUPE ADECCO

“Préparer les jeunes dans leur réussite professionnelle”

Cet appel à projets concerne des actions favorisant la découverte des métiers et secteurs d'activités, l'acquisition des codes et comportements du monde du travail, la rencontre entre jeunes et professionnels, l'immersion et l'insertion professionnelles.

Date limite de candidature : non communiquée pour 2012 à la publication du présent guide.

Informations : www.groupe-adecco-france.fr

“Prix de l'étudiant citoyen”

Ce prix s'adresse aux associations étudiantes agissant en faveur de l'éducation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle par des actions d'accompagnement scolaire, de découverte professionnelle et de préparation à l'insertion dans le monde du travail.

Date limite de candidature : non communiquée pour 2012 à la publication du présent guide.

Informations : www.groupe-adecco-france.fr

FONDATION GROUPE CHÈQUE DÉJEUNER

La Fondation Groupe Chèque Déjeuner soutient les initiatives innovantes qui, par la création et la pérennisation de l'emploi, contribuent à la lutte contre l'exclusion.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation-groupe-cheque-dejeuner.com

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

La Fondation Veolia Environnement apporte son appui dans le domaine de l'insertion professionnelle en soutenant les projets qui accompagnent, forment et réinsèrent par l'activité économique des personnes en difficulté, éloignées de l'emploi. Les projets soutenus doivent être parrainés par un collaborateur de Veolia Environnement : ils bénéficient à la fois d'un mécénat financier et d'un mécénat de compétence.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation.veolia.com

FONDATION VINCI POUR LA CITE

La Fondation Vinci pour la Cité a pour but d'agir contre l'exclusion en soutenant des projets d'accompagnement vers l'emploi de ceux qui en sont exclus et qui permettent le développement des solidarités dans la Cité. La Fondation ne soutient que des projets susceptibles de mobiliser les compétences des salariés de Vinci (conseils, mises en relations, débouchés commerciaux, sorties vers l'emploi,...).

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation-vinci.com

VI. SANTÉ

FONDATION DE FRANCE

"Soigner les conduites anorexiques et boulimiques"

Les troubles des conduites alimentaires touchent plus particulièrement des jeunes. La Fondation de France soutient les projets dont l'objet est d'améliorer l'accès aux soins, la prise en charge des jeunes malades et de leurs familles. Cet appel à projets concerne notamment des actions associatives renforçant la coordination et la continuité des soins, l'accompagnement des familles et leur implication dans le parcours thérapeutique de l'adolescent.

Dates limites de candidature : 30 mars et 7 septembre 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

"Lutter contre la douleur"

La Fondation de France s'attache à favoriser les changements de pratique dans le domaine de la douleur, à l'hôpital comme au domicile. Cet appel à projets s'adresse notamment aux associations qui s'intéressent aux douleurs, souhaitent les étudier, les prévenir et les soulager. Ces associations doivent justifier de deux ans d'existence.

Dates limites de candidature : 30 mars 2012 et 7 Septembre 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

"Aider l'entourage des consommateurs de produits psychoactifs"

Depuis trois ans, dans la continuité de son soutien aux projets de lutte contre la consommation de produits psychoactifs, la Fondation de France a choisi d'encourager plus particulièrement les initiatives qui prennent en compte le désarroi des familles et la situation de certains jeunes. Cet appel à projets destiné aux établissements médicaux peut aussi concerner certaines structures associations telles que des maisons des adolescents, des espaces santé ou des organismes socio-éducatifs.

Date limite de candidature : 9 mars 2012

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Réduire le risque suicidaire chez les jeunes”

L'objectif de cet appel à projets est d'améliorer la prise en charge, la continuité des soins et l'accompagnement de proximité des publics jeunes, d'améliorer la capacité des professionnels à “prendre soin” d'eux. Les jeunes des zones rurales ou des quartiers éloignés des services de soin sont prioritairement visés.

Les professionnels des structures de soin, publiques ou privées participant au service public, qui interviennent ou veulent intervenir “hors leurs murs” auprès des jeunes sont éligibles à cet appel à projets.

Date limite de candidature: 20 avril 2012

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Soigner, soulager, accompagner les nouveau-nés, les enfants et les adolescents gravement malades ou en fin de vie”

La Fondation de France souhaite encourager des initiatives insuffisamment développées dans les pratiques des équipes concernées par la prise en charge de la douleur des nouveau-nés ou des enfants, ou confrontées à la souffrance, à la maladie grave ou à la mort d'enfants de tous âges. Cet appel à projets ouvert aux équipes médicales s'adresse aussi aux associations de parents, d'aide à domicile et de bénévoles accompagnant l'enfant et les familles.

Dates limites de candidature: 30 mars et 7 septembre 2012

Informations: www.fondationdefrance.org

VII. MULTI - DOMAINES

ASSOCIATION GREENBEES

Concours de dessin “Je vous invite”

L'association de solidarité internationale Greenbees organise chaque année un concours, ouvert aux individuels comme aux classes, foyers ou associations. En 2012, ce concours a pour thème “Je vous invite”. L'objectif est d'illustrer par le dessin la diversité culturelle et d'initier une réflexion sur ce qu'elle représente et comment elle peut s'exprimer.

Date limite de dépôt des dessins: 30 avril 2012

Informations: www.greenbees.fr

ASSOCIATION VACANCES OUVERTES

Appel à projets “familles”

Soutenue par l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), Vacances ouvertes propose des appels à projets destinés aux professionnels et bénévoles souhaitant développer un projet de vacances. L'appel à projets “familles” s'adresse aux structures intervenant auprès des familles et/ou des adultes seuls qui ne partent pas en vacances.

Date limite de candidature: toute l'année.

Informations: www.vacances-ouvertes.asso.fr

CHORUM INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (CIDES)

"Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale"

Les prix Chorum récompensent des actions de prévention des risques professionnels mises en œuvre par des structures de l'économie sociale adhérentes à Chorum, afin de favoriser leur développement, de repérer des démarches innovantes et adaptées au contexte de l'économie sociale et de leur donner une visibilité. Les actions sont soutenues sur trois thématiques : le risque routier professionnel, les risques psychosociaux, la question des âges.

Date limite de candidature : 29 avril 2012

Informations : <http://cides.chorum.fr>

EUROPE 1

"Solidarité 2012"

Le prix "Europe 1 Solidarité" a pour objet de soutenir une association pour son investissement dans un projet de solidarité nationale en lui offrant une campagne de promotion sur l'antenne de la radio. Les actions soutenues doivent être portées par des associations de plus de trois ans et concerner la santé, le handicap, l'environnement, la lutte contre la pauvreté, l'insertion sociale et le retour à l'emploi, l'accès à l'éducation et à la culture, la défense des droits humains.

Date limite de candidature : 31 mars 2012

Informations : www.europe1.fr

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

"Prix et Trophée de l'Initiative en économie sociale"

La Fondation Crédit Coopératif lance chaque année un concours ouvert aux organismes de l'économie sociale avec pour objectif de distinguer des initiatives exemplaires et novatrices au plan économique, technologique, social ou culturel, mises en œuvre depuis au moins un an. Originalité, utilité sociale, exemplarité et pérennité de l'action sont les critères de sélection du jury.

Date limite de candidature : 8 mars 2012

Informations et documents à télécharger : www.credit-cooperatif.coop

FONDATION CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE

Privilégiant les actions pérennes et de terrain, la Fondation aide des projets d'incitation à la lecture pour tous les publics. Son soutien s'articule autour de trois axes :

- "Lire la ville" : actions qui impulsent une nouvelle pédagogie de la lecture de l'environnement et éveillent à la citoyenneté ;
- "Prévenir l'illettrisme" : actions de lutte contre l'illettrisme ;
- "La voix des lettres" : projets innovants dans le domaine des lettres et de la poésie, notamment destinés aux jeunes.

Dates limites de candidature : 16 avril et 28 septembre 2012

Informations : <http://fondation-lecture.creditmutuel.com>

FONDATION FRANCE TÉLÉVISIONS

La Fondation France Télévisions agit dans tous les domaines de la citoyenneté. Elle promeut les valeurs de respect, de solidarité, de partage et de responsabilité en encourageant l'implication des citoyens dans la vie de la cité. Les projets soutenus doivent sensibiliser sur le terrain les publics empêchés, et tendre vers un idéal de vivre ensemble.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.francetelevisions.fr

FONDATION CARREFOUR

La Fondation Carrefour soutient des associations qui agissent dans les pays d'implantation du groupe. Concrètes et pérennes, les actions retenues doivent correspondre à un des trois domaines d'action du groupe :

- Alimentation : permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à une alimentation saine et diversifiée ;
- Insertion : développer l'employabilité des personnes en situation d'exclusion ;
- Solidarité : répondre aux besoins des plus démunis en situation d'urgence.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation-carrefour.org

FONDATION EDF

"Trophées des associations"

La Fondation EDF a créé les Trophées des Associations pour aider et valoriser les initiatives remarquables en matière de lien social, de préservation de la planète et d'accompagnement des jeunes. Les associations sont désignées dans trois catégories : solidarité, nature et culture. Les actions en direction des jeunes de moins de 26 ans, les plus fragiles, en situation de handicap ou d'exclusion, sont plus particulièrement soutenues.

Date limite de candidature : 8 février 2012 (réédition annuelle)

Informations, candidature et soutien d'une association : <http://tropheesfondation.edf.com>

FONDATION GLORIAMUNDI

La Fondation Gloriamundi soutient les petites associations à but humanitaire ou social en leur offrant la conception et la réalisation d'outils de communication (sites internet, dépliants, brochures, logos, rapports annuels, reportages photographiques, documentaires, panneaux d'exposition) mis à disposition gratuitement selon les besoins de chaque candidature retenue.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondationgloriamundi.org

FONDATION KRONENBOURG

Les Prix "Brasseur"

La Fondation d'entreprise Brasseries Kronenbourg inscrit son action lors de quatre actions annuelles : les Prix de la Fondation, Courir pour la Fondation, les Coups de pouce et la Campagne de Noël. En 2012, dans le cadre des Prix de la Fondation, les projets soutenus sont de trois natures :

- Culture : projets artistiques, manifestations, valorisation du patrimoine culturel, accès à la pratique artistique. Ces actions doivent générer de la convivialité et du lien social.
- Environnement : projets contribuant à la lutte contre les gaz à effets de serre, à la protection de la biodiversité et /ou à la préservation des ressources en plaçant l'homme au cœur du projet
- Solidarité : projets de lutte contre l'exclusion, d'insertion professionnelle ou sociale.

Date limite de candidature : 30 avril 2012

Informations : www.fondation-kronenbourg.com

FONDATION NORAUTO

La Fondation Norauto accompagne des initiatives associatives de terrain, dans les domaines suivants :

- Aide à la mobilité : projets favorisant les déplacements et l'accès au permis de conduire des personnes âgées ou handicapées,
- Sécurité routière : actions de lutte contre l'accidentologie des usagers vulnérables (deux-roues et piétons),
- Environnement : projets d'écomobilité et initiatives favorisant la biodiversité des bords de route.

Date limite de candidature : 1^{er} juin 2012

Informations : www.norauto.fr/fondation

FONDATION ORANGE

La Fondation Orange accompagne des projets associatifs dans différents domaines en publiant chaque année :

- 2 appels à projets pour la solidarité numérique ;
- 2 appels à projets pour la musique vocale ;
- 4 appels à projets pour l'autisme avec une aide à la recherche, aux structures, aux familles ou aux aidants et aux loisirs ;
- 2 appels à projets réservés aux salariés ou retraités Orange impliqués dans des associations ;

Les dossiers concernant l'éducation des filles dans les pays en développement sont examinés toute l'année.

Date limite de candidature : informations non publiées à la date de publication du présent guide.

Informations : <http://fondationorange.com>

FONDATION PREVIADES

La Fondation Prévadiès accompagne les associations dans leurs projets de solidarité et d'utilité sociale (dans les départements concernés par l'activité de la Mutuelle Prévadiès). Prévention de la santé, maltraitance, personnes âgées, personnes malades, insertion sociale, insertion professionnelle, personnes handicapées et services de soutien sont ses critères de sélection des projets.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.fondation-prevadies.fr

FONDATION RATP

La Fondation RATP soutient les associations ancrées dans les quartiers de la politique de la ville dans trois domaines:

- la solidarité (projets favorisant l'entraide et les échanges pour lutter contre l'isolement des personnes en difficulté);
- l'égalité des chances (actions favorisant l'éducation, l'apprentissage, l'insertion sociale et professionnelle);
- l'accès à la culture et à l'éducation.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.fondation-ratp.fr

FONDATION STERIA

"Bourse 2012"

La Fondation Steria-Institut de France a créé une bourse vouée à soutenir les projets étudiants mettant les technologies de l'information au service des personnes en difficulté. Les associations d'étudiants en école d'ingénieur et de commerce ou d'universités pour l'année 2011-2012 peuvent présenter leur projet voué à « mettre les technologies de l'information au service de l'Homme » à la présente session de la Bourse.

Date limite de candidature: 14 mars 2012

Informations: www.steria.com

FONDATION TRANSDEV

Elle a pour vocation d'accompagner financièrement et humainement le démarrage, la consolidation et l'évaluation de tout projet citoyen émanant de structures de l'économie sociale et solidaire. Pour être sélectionné, un projet doit contribuer à l'emploi dans les services de proximité, répondre à un besoin social localement insatisfait, renforcer le lien civique, être innovant et participer à la promotion des transports doux.

Date limite de candidature: toute l'année

Informations: www.fondation-transdev.org

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

La Fondation Veolia Environnement soutient, en France et à l'étranger, des projets d'intérêt général concourant au développement durable. Ses domaines d'intervention prioritaires sont la solidarité, l'insertion professionnelle et la protection de l'environnement. Ce soutien n'est possible que si le projet est parrainé par un collaborateur de Veolia Environnement : les projets soutenus bénéficient à la fois d'un mécénat financier et d'un mécénat de compétence.

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation.veolia.com

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

"Prix de la Solidarité Étudiante"

Ce prix est destiné à soutenir des projets portés par des associations d'étudiants. Il récompense les approches innovantes concourant au développement durable et s'inscrivant dans l'un des trois domaines d'intervention de la fondation : la solidarité, l'insertion professionnelle et l'environnement. Seuls les projets parrainés par des collaborateurs de Veolia Environnement sont soutenus.

Date limite de candidature : 27 avril 2012

Informations : www.fondation.veolia.com

APPELS à CANDIDATURES ÉTAT - COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Chaque année, les associations peuvent déposer des demandes de subventions aux différents services du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Métropole amiénoise et de la ville, ainsi qu'à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Ces collectivités publient généralement sur leurs sites internet respectifs les informations concernant leurs priorités budgétaires, leurs critères de sélection et les dates de réunions des jurys en charge de l'étude des demandes de subventions. Parallèlement, elles lancent ponctuellement des appels à projets, parfois en partenariat avec l'État.

En Picardie, pour 2012, le Conseil Régional de Picardie a émis un certain nombre d'appels à projets. Si la période de candidature est close pour certains appels à projets figurant dans ce guide, ils sont susceptibles d'être renouvelés et indiquent les priorités actuelles de la Région, telle que la mise en œuvre du dispositif "Réussite éducative".

AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT (APELS)

"Fais nous rêver"

Depuis 14 ans l'APELS accompagne les bonnes pratiques éducatives et sociales s'appuyant sur le sport, avec le soutien du Conseil Régional de Picardie, des ministères des Sports, de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales et de la Justice et des Libertés. Le dispositif "Fais nous rêver" s'adresse aux associations travaillant dans le domaine de l'insertion par le sport avec les critères suivants de sélection : la pratique sportive et physique doit faire partie intégrante de l'action présentée, les actions doivent être reconduites ou en cours de réalisation et s'inscrire dans le moyen/long terme.

Date limite de candidature : 17 février 2012 (réédition annuelle)

Informations : www.apels.org

Informations Nord-Pas-de-Calais/Picardie : Laurence BARA 03 20 20 57 44.

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"Parcours découverte" lycéens

"Réussite éducative – Grande cause régionale"

La Région soutient les actions associatives à destination des lycéens réalisées en partenariat avec des établissements picards : ces "parcours découverte", à mettre en place pour l'année scolaire 2012/2013, peuvent aborder différentes thématiques (culture, santé, sports, environnement, engagement-citoyenneté).

Date limite de candidature : 24 février 2012

Informations : www.picardie.fr

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"Projet web-documentaire"

"Réussite éducative – Grande cause régionale"

Il s'agit de mettre en place, dans trois territoires partenaires au maximum, des ateliers de réalisation dans lesquels les jeunes, en relation avec d'autres acteurs du territoire (associations, élus, population, artistes, scientifiques, chefs d'entreprises...), et encadrés par l'équipe constituée autour de la société Carmen Productions seront formés à la maîtrise des outils audiovisuels et numériques afin de concevoir un web-documentaire, en menant une réflexion sur leur rapport à leur territoire autour de la question du travail.

Date limite de candidature : 31 janvier 2012

Informations : www.picardie.fr

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"PUL'S ACTION"

Puls'Action est un dispositif destiné à aider à mettre en place un projet à titre individuel ou collectif. Seules conditions : être âgé de 16 à 28 ans et résider en Picardie. Qu'il s'agisse d'une action culturelle, sportive, environnementale, scientifique, d'innovation technologique ou de solidarité : tous les projets sont soumis à un jury composé de conseillers régionaux jeunes, de professionnels et d'experts. L'aide financière allouée peut aller de 300 à 4600 euros.

Dates limites de candidature : 2 mars, 30 avril et 31 août 2012

Informations : <http://cursus.picardie.fr>

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"Semaines Régionales de l'Environnement"

Chaque début d'année, les associations et autres porteurs de projets (établissements scolaires, collectivités,...) peuvent déposer leur candidature pour les Semaines régionales de l'environnement qui ont lieu en novembre. Les idées de visite, de jeux-concours, de débat, d'atelier... montrant pourquoi et comment agir quotidiennement en faveur de l'environnement et du développement durable sont des exemples d'actions éligibles.

Date limite de candidature : 2 mars 2012 (réédition annuelle)

Informations : www.picardie.fr

MINISTÈRE DE LA VILLE

Concours "Talents des Cités"

Ce concours est une initiative du Ministère de la Ville et du Sénat co-organisée avec l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, la Caisse des Dépôts et la BGE.

Vous êtes porteur d'un projet, créateur d'une association, d'une entreprise, dans les quartiers en difficulté ou en zone franche urbaine, présentez votre candidature dans l'une des catégories suivantes :

Catégorie "Émergence"

Cette catégorie concerne les projets de création dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Pour participer, le créateur doit avoir moins de 40 ans et faire valider son projet par un organisme d'accompagnement à la création d'entreprise.

Catégorie "Création"

- Vous avez créé votre activité dans un quartier prioritaire de la politique de la ville entre janvier 2009 et avril 2012.
- Vous avez été accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise.
- Vous avez besoin d'un soutien et souhaitez témoigner de votre parcours et aider d'autres jeunes à prendre des initiatives.
- Vous avez moins de 40 ans.

Date limite de candidature : 31 mai 2012

Informations : www.talentsdescites.com

Informations BGE Somme : 03 22 72 04 03 / m.coquart@bgesomme.com

APPELS à CANDIDATURES EUROPÉENS

COMMISSION EUROPÉENNE – DG Éducation et Culture

Programme “Jeunesse en action”

Accessible aux jeunes de 13 à 30 ans et aux acteurs de la jeunesse (associations et organisations à but non lucratif, collectivités territoriales, missions locales), le programme apporte un soutien pédagogique et financier à un large panel d'activités (mobilité, volontariat, aide aux initiatives, dialogue avec les décideurs, formation, séminaires...). Les actions soutenues doivent se dérouler hors cadre scolaire ou professionnel. En France, pour 2012, les demandes de soutien doivent être adressées à l'agence nationale “Jeunesse en action” : le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative a confié la gestion du programme à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, au sein duquel se trouve cette agence.

Dates limites de candidature : 1^{er} février, 1^{er} mai et 1^{er} octobre 2012

Informations : www.jeunesseenaction.fr

COMMISSION EUROPÉENNE - Agence exécutive Éducation, audiovisuel et culture

Programme “l'Europe pour les citoyens”

Le programme “l'Europe pour les citoyens” a pour objectifs de rapprocher l'Europe de ses citoyens et de permettre à ces derniers de participer pleinement à la construction européenne. Par le biais de ce dispositif, les citoyens ont la possibilité de s'engager dans des échanges transnationaux et des actions de coopération qui contribuent à développer un sentiment d'appartenance à des idéaux européens communs, ainsi qu'à encourager le processus d'intégration européenne. Quatre types d'actions sont soutenues dans ce cadre :

- “Des citoyens actifs pour l'Europe” soutient des actions de jumelage de villes et autres projets qui permettent la participation active des citoyens ;
- “Une Société civile active en Europe” est destinée aux organisations de la société civile qui bénéficieront soit d'une subvention de fonctionnement soit d'un soutien en faveur de projets ;
- “Tous ensemble pour l'Europe” soutient des événements à haute visibilité, études et instruments d'information ;
- “Une mémoire européenne active” soutient des projets qui visent à protéger les principaux sites et archives ayant un lien avec les déportations et commémorations des victimes du nazisme et du stalinisme.

Date limite de candidature : 1^{er} juin 2012

Informations : <http://eacea.ec.europa.eu>

FONDATION HIPPOCRÈNE

La Fondation Hippocrène soutient des projets concrets et novateurs qui touchent l'Europe et la jeunesse. Les projets soutenus doivent avoir une dimension européenne (action touchant plusieurs pays d'Europe ou pour la construction européenne), être initiés par des jeunes ou toucher les jeunes en Europe, avoir un effet de levier sur le projet européen (impact médiatique, développement de réseaux).

Date limite de candidature : toute l'année

Informations : www.fondation-hippocrene.fr/

FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Mesure 4.3 "Actions innovantes transnationales" – "Compétitivité régionale et emploi" 2007-2013

Face aux difficultés liées à l'accès et au maintien dans l'emploi, la coopération permet d'expérimenter et de tester des solutions. Le programme opérationnel de l'objectif "Compétitivité régionale et emploi" 2007-2013 du Fonds social européen en France a prévu cette mesure 4.3 pour co-financer des actions dans le cadre des trois priorités suivantes :

- l'accès et le maintien dans l'emploi via des projets innovants et expérimentaux (sous-mesure 431);
- des partenariats innovants visant l'expérimentation, la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques (sous-mesure 432);
- des projets de coopération encourageant la mobilité en Europe des personnes fragilisées sur le marché du travail (sous-mesure 433).

L'organisme intermédiaire (OI) "Racine" est chargé de la mise en œuvre du dispositif "Actions innovantes transnationales", volet national du FSE 2007-2013.

Calendrier 2012 : dépôt en ligne conseillé au plus tard 7 semaines avant la date du comité central de programmation (22 mai ou 3 juillet 2012)

Informations : www.racine.fr / www.fse.gouv.fr

année EUROPÉENNE DU VIEILLISSEMENT ACTIF ET DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

CARSAT NORD-PICARDIE

Concours "retraite et bénévolat"

Depuis 2008, la Carsat Nord-Picardie (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) organise le Concours "retraite et bénévolat" pour mettre en valeur l'engagement bénévole dans la vie associative pendant la retraite. Au printemps, chaque retraité peut envoyer une lettre décrivant ses motivations et la nature de son engagement dans l'association. Les associations primées reçoivent une dotation financière et des chèques cadeaux sont réservés aux bénévoles candidats à l'occasion d'une cérémonie de clôture de fin d'année.

Date limite de candidature: information non publiée pour 2012 à la date de publication du présent guide.

Informations: ww.carsat-nordpicardie.fr/

GROUPE B2V

Prix "Solidarité autonomie des Seniors"

Le groupe de protection sociale B2V a lancé ce prix destiné aux organismes à but non lucratif afin d'encourager les projets innovants dans l'accompagnement au vieillissement. Les quatre thèmes pour cette première édition 2012 sont les suivants: l'encouragement de la participation sociale des retraités, le maintien de l'autonomie à domicile, le soutien des retraités en situation de précarité ainsi que celui des aidants familiaux et bénévoles.

Date limite de candidature: 31 janvier 2012

Informations: www.b2v.fr

FONDATION AG2R

La Fondation AG2R a pour vocation de promouvoir des initiatives concrètes, innovantes et exemplaires en faveur des aînés, qu'ils soient valides ou dépendants. Des prix sont décernés chaque année aux associations ayant développé une action jugée méritoire par un jury composé de personnes qualifiées de l'économie sociale et de la santé. Les actions récompensées peuvent concerner des domaines variés (combattre la solitude, la maladie, l'isolement technologique, améliorer l'habitat, favoriser les relations familiales et sociales, soutenir les aidants, développer les loisirs...), elles doivent répondre aux besoins de retraités, quel que soit leur âge.

Dates limites de candidature: variables selon les régions

Informations: www.fondationag2r.com

FONDATION AG2R LA MONDIALE PICARDIE

“Trophées Régionaux de l’Innovation Sociale”

Les Trophées régionaux de l’Innovation sociale organisés par le Conseil régional d’action sociale Picardie du Groupe AG2R La Mondiale ont été créés pour promouvoir et récompenser des initiatives concrètes et pertinentes en faveur du mieux-être des personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale. Chaque année, plusieurs prix sont décernés aux associations ayant entrepris des actions pour combattre la solitude et l’isolement, améliorer l’habitat, favoriser les relations entre générations...

Date limite de candidature: information non communiquée pour 2012 à la date de publication de ce guide

Informations: www.fondationag2r.com

FONDATION AUDIENS GÉNÉRATIONS

L’appel à candidatures de la Fondation Audiens Générations a pour vocation de récompenser des initiatives traduisant la solidarité active entre générations. Il s’agit de soutenir des actions de solidarité, de transmission du savoir, de préservation du patrimoine ou des manifestations artistiques, notamment auprès de publics fragilisés. Chaque candidature devra intégrer un objectif intergénérationnel dans l’univers des médias, du spectacle ou de la communication. Les projets pourront comporter des aspects relatifs à la prévention, à la santé ou au développement durable.

Date limite de candidature: 30 avril 2012

Informations: www.audiens.org

FONDATION DE FRANCE

“Droit au choix et au risque des personnes âgées: former, agir”

Cet appel à projets s’adresse aux initiatives qui favorisent la concertation sur les situations jugées à risque et qui permettent la liberté de parole et de choix des personnes âgées, à travers :

- des actions de formation des professionnels ou bénévoles aidant les personnes âgées ;
- ou des actions concrètes à domicile ou dans des établissements.

Dates limites de candidature: 27 mars et 5 septembre 2012

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Vieillir dans son quartier, dans son village, des aménagements à inventer ensemble”

Cet appel à projets s’adresse aux initiatives apportant des réponses nouvelles et adaptées au territoire en vue d’améliorer la vie des habitants vieillissants. Issus d’une réflexion et d’une dynamique territoriale avec les acteurs locaux, les projets doivent améliorer l’accès aux services et aux transports, adapter l’usage de ces services et impliquer les habitants âgés dans la vie locale.

Dates limites de candidature: 13 mars et 30 août 2012

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Droit au choix et droit au risque des personnes âgées”

La Fondation de France soutient les initiatives concrètes qui questionnent, améliorent les pratiques et reconnaissent aux personnes âgées le droit de rester acteurs de leur vie. Ils doivent favoriser la concertation avec les familles autour des situations jugées à risque et permettre une plus grande liberté de parole des personnes âgées. Les démarches, collectives, doivent faire l'objet d'une analyse préalable et prévoir des modalités d'évaluation.

Dates limites de candidature: 27 mars 2012 et 30 août 2012

Informations: www.fondationdefrance.org

IRCANTEC

“Partage de savoir-faire et cohabitation entre générations”

L'institution de retraite complémentaire publique Ircantec s'engage pour la solidarité intergénérationnelle à travers deux appels à projets :

- l'appel à projets “partage de savoir-faire” concerne les actions permettant aux retraités de faire découvrir des activités et connaissances techniques pour susciter, chez les jeunes, un désir professionnel ;
- l'appel à projets “cohabitation intergénérationnelle” concerne les projets permettant à des étudiants ou jeunes actifs et des personnes âgées de partager un logement et des temps de vie quotidiens, avec ou sans participation financière.

Dates limites de candidature: 15 avril 2012 et 15 septembre 2012

Informations: www.ircantec.fr

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

“Trophées du Grand Âge”

Les “Trophées du Grand Âge” permettent de valoriser et de récompenser les structures impliquées dans la prise en charge du grand âge et des personnes âgées, les meilleures initiatives et innovations destinées à l'amélioration de la qualité de vie des aînés, les bonnes pratiques, etc. En cette année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, les candidats retenus seront récompensés lors de la “Nuit du Grand Âge 2012” et prendront part aux débats et tables rondes du Forum lors desquels tous les grands enjeux du bien-vieillir seront abordés.

Date limite de candidature: 2 mars 2012 (réédition annuelle)

La Nuit du Grand Âge 2012 au Casino de Paris: 2 avril 2012

Informations: www.trophees-du-grand-age.fr

GLOSSAIRE DU FINANCEMENT ASSOCIATIF

Délégation de service public (DSP): Contrat conclu à titre onéreux par lequel une collectivité publique confie la gestion d'un service public ou privé. Dans ce cas, il y a obligation de mise en concurrence. En contrepartie, la rémunération est liée au résultat de l'exploitation du service.

Don: Versement fait sans contrepartie par une personne physique ou morale à un organisme. Sous certaines conditions, cela permet une déduction d'impôts.

Fondation d'entreprise: Créée par une entreprise qui effectue la dotation initiale, la fondation d'entreprise peut porter le nom de celle-ci. La fondation d'entreprise est le cadre dans lequel l'entreprise exerce son action de mécénat. Cependant, une entreprise peut avoir une action de mécénat sans avoir créé de fondation.

La définition de référence d'une fondation est donnée pour la première fois par la loi n°87-571 sur le mécénat du 23 juillet 1987: "La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif".

Marché public: Contrat conclu à titre onéreux entre une collectivité publique et un opérateur économique pour répondre à un besoin de la collectivité. Dans ce cas, il y a obligation de mise en concurrence. En contrepartie, le prix du marché correspond au paiement du service demandé dans son entièreté.

Mécène: Personne physique ou morale qui apporte un soutien désintéressé à une institution ou à une personne dans l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Mécénat: Soutien financier, humain ou matériel apporté sans contrepartie directe par une entreprise ou un particulier à une action ou activité d'intérêt général (solidarité, environnement, culture, recherche...). Le mécénat d'entreprise se distingue du parrainage ou sponsoring. En fiscalité et en comptabilité, il est considéré comme un don, tandis que le sponsoring est considéré comme une charge. Concrètement, le mécénat bénéficie d'un régime fiscal avantageux dans la mesure où il existe une disproportion entre le versement et les contreparties reçues.

Mécénat collectif: Collaboration entre plusieurs entreprises s'associant pour une action de mécénat.

Mécénat croisé: Soutien de projets combinant au moins deux champs d'intervention.

Mécénat de compétences: Délégation ponctuelle d'un ou plusieurs collaborateurs d'une entreprise à une association reconnue d'intérêt général.

Subvention: Aide accordée par un financeur public à une association pour un projet auquel il trouve un intérêt. Dans ce cas, l'initiative vient de l'association, mais il n'y a pas de contrepartie (la subvention aide à financer l'activité mais pas à payer le prix d'une prestation de service).

La Maison des Associations d'Amiens Métropole

En tant que Maison des associations d'Amiens Métropole, l'association a pour objet la promotion et l'aide au développement de la vie associative. Situé au cœur de la ville, accessible au grand public, elle s'adresse aux associations et porteurs de projets d'une part, et à toute personne qui s'intéresse à la vie associative d'autre part.

Espace de rencontres et d'échanges

À travers les différents moments de réflexion et de convivialité (AGORA, fêtes, groupes de travail, débats...) qu'elle organise, la Maison des associations contribue à dynamiser la vie associative. Elle favorise les rencontres des associations avec le public et les divers partenaires de la vie sociale. Elle apporte appui et conseils à la conception et à la mise en œuvre de projets associatifs.

Centre de ressources

La Maison des associations, à l'écoute de toutes les associations, leur propose différents services techniques :

Fonction de Point d'Appui : informations juridiques, fiscales et comptables relatives aux associations, aide à la création d'associations, rédaction de statuts, montage de dossiers, etc.

Maquettage et imprimerie : conception, réalisation de divers supports de communication et suivi de fabrication (affiches, cartes de visite, plaquettes de présentation, livrets, presse associative, etc.).

Secrétariat : réalisation de toutes tâches classiques de secrétariat (frappe de courriers, photocopies, envois en nombre, etc.).

Gestion : comptabilité, fiches de paye, déclarations diverses, etc.

Communication : relais pour la diffusion des informations (documents, Internet, médias, etc.).

Actions de formation : réunions d'information et formation des bénévoles et salariés sur les questions de la vie associative (obligations statutaires, budget, fiscalité, communication, etc.).

Lieu d'information : Toute personne qui souhaite pratiquer une activité ou s'investir dans une association peut trouver les informations nécessaires auprès de la Maison des associations.

Avec le soutien de la ville d'Amiens, d'Amiens Métropole, du Conseil Général de la Somme, du Conseil Régional de Picardie, de la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, la Maison des associations accompagne les associations dans leur gestion, leur développement et la réalisation de leurs objectifs. Plaque tournante des projets associatifs, il est un lieu vivant de partage, de communication et d'échange ouvert à tous.

L'association appartient au Réseau national des maisons des associations (RNMA).

Maison des associations d'Amiens Métropole

12 rue Frédéric Petit

80000 AMIENS

Tél. 03 22 92 50 59 Fax 03 22 92 89 46

Courriel: contact@ovacam.asso.fr

Site: www.ovacam.asso.fr

